

Conseils communaux

Séance du 28 septembre 2016

La séance est ouverte par Madame la Présidente à 20h02.

Monsieur B.TRICOT, Echevin est absent et excusé de même que Mme HUBERT-BERNARD Myriam, Conseillère.

Mme la Présidente propose l'ajout d'un point en urgence à savoir : l'approbation de l'avenant à la convention PCDR qui concerne la phase III de l'Espace SCHERES, point qui sera traité sous le n°13bis.

Le Conseil émet un avis favorable sur l'ajout de ce point.

SÉANCE PUBLIQUE

Le Conseil,

Prend connaissance du rapport du receveur en exécution de mission conformément à l'article L1124-40 §4 du CDLD.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2017 de la FE de Chéoux.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2017 de la FE de Marcourt.

Décide, à l'unanimité, d'approuver avec modifications le budget 2017 de la FE de Beffe.

Décide, à l'unanimité, d'approuver avec modifications le budget 2017 de la FE de Rendeux-Bas.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2017 de la FE de Jupille-Warisy.

Décide, à l'unanimité, d'approuver avec modifications le budget 2017 de la FE de Rendeux-Haut.

Décide, à l'unanimité, de modifier le statut pécuniaire (valorisation des services prestés du privé, 10 ans en lieu et place de 6).

Décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention à l'ALEM pour l'exercice 2016 (400 €).

Décide, à l'unanimité, de désigner un suppléant au GAL Pays de L'Ourthe.

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché relatif à la réfection de la rue du vieux moulin à Marcourt (mode de passation : procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, d'approuver le décompte final du marché « Aménagement de deux logements (de transit et d'insertion) dans le corps de logis de l'ancienne gendarmerie » et de réceptionner provisoirement ce marché.

Décide, à l'unanimité, d'adhérer au marché de l'AIVE pour la collecte en porte-à-porte du papier-carton.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le programme, le budget, la part communale ainsi que les modalités de l'avenant 2016 à la convention-exécution 2011B relative à l'Aménagement de l'espace Schérès - Phase III: aménagement des abords.

Prend connaissance des arrêtés de Bourgmestre et des décisions de l'autorité de tutelle.

La séance publique est clôturée à 20h45.

SÉANCE À HUIS CLOS

Fin de la séance de Conseil à 21h15.